



NOUVELLE SÉRIE Vol. 5, No 2 FÉVRIER 1974
Publié avec l'aide financière de l'UNESCO; paraît mensuellement
Supplément spécial: Index du Bulletin, Nouvelle Série, Vol. 4, 1973

Point de vue

A propos des parcs marins

Exception faite de certains milieux récalcitrants, la plupart des personnes bien informées se rendent compte aujourd'hui qu'il faut protéger les océans de la surexploitation et de la déprédation. A plusieurs reprises déjà, les milieux scientifiques et les organisations internationales se sont prononcés dans ce sens et on a vu apparaître, en réponse à ce problème, la notion relativement nouvelle de parc national marin.

En 1962, la Première Conférence mondiale sur les parcs nationaux, réunie à Seattle, a adopté une recommandation demandant aux gouvernements et aux autres organismes intéressés d'envisager la création de réserves et de parcs marins. En 1972, la Seconde Conférence mondiale sur les parcs nationaux, qui s'est déroulée dans les parcs nationaux de Yellowstone et de Grand Teton, demandait à son tour que des mesures soient prises pour conserver des échantillons représentatifs d'écosystèmes marins. La 11^e Assemblée générale de l'UICN, ainsi que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, se sont également prononcées en faveur des parcs marins. Le Symposium régional sur la protection des récifs et des lagons adoptait, en 1971 à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), une recommandation demandant à tous les gouvernements de prendre des mesures pour créer un ensemble de réserves et de parcs marins et leur donner un statut légal suffisant pour les protéger efficacement.

Il y a là un éventail de richesses scientifiques, esthétiques, économiques et culturelles qui sont la raison d'être des parcs nationaux terrestres et sont toutes dignes de protection. Ceux qui objectent que les parcs marins n'offrent pas l'aspect grandiose qui constitue l'attrait traditionnel des parcs nationaux, resteraient-ils insensibles à l'imposante beauté de la haute mer ou des merveilles spectaculaires de la Grande Barrière de corail, comme à celle des glaces et des mers antarctiques, des côtes déchiquetées battues par les flots, des baies calmes et des îles ensoleillées ou, encore, à celle de l'immense variété de la faune et de la flore que la mer renferme sous toutes les latitudes? Les fonds marins restés intacts et non pollués, s'ils sont accessibles depuis la côte, peuvent exercer un attrait fascinant sur ceux qui désirent s'aventurer dans les profondeurs, mais exigent des visiteurs ordinaires, il est vrai, qu'ils soient bien préparés.

Du point de vue scientifique et culturel, il reste à écrire des volumes entiers, tant nos connaissances de la mer et de ses mystères sont encore sommaires. Certes, nous savons bien quels peuvent être les effets de la mer sur chacun de nous, que nous soyons du Kansas, de Cornouailles ou de l'Afrique centrale. L'humanité doit veiller à sauvegarder l'hydrosphère génératrice de vie et à préserver les liens complexes qu'elle entretient avec la terre et la vie terrestre, liens que nous commençons seulement à comprendre.

On pourrait objecter, non sans raison, que les partisans des parcs marins ont choisi une technique mal adaptée à la situation actuelle. Etant donné l'ampleur des dégâts que l'homme cause à l'environnement marin, il paraîtrait justifié de dépenser son énergie surtout dans des opérations de lutte préventive et d'assainissement et de tenter de mettre fin à l'exploitation rapace de la mer, à sa transformation en un dépotoir et à sa contamination par des déversements d'hydrocarbures tels, que la productivité biologique de l'océan peut s'en trouver modifiée ou réduite. Aussi, partageons-nous l'opinion du professeur Carleton Ray lorsqu'il fait remarquer qu'il serait inutile de créer des parcs marins si l'on ne parvient pas à imposer un plus grand respect de l'intégrité de l'océan.

Il faut reconnaître que les pouvoirs publics ont pris jusqu'à présent fort peu de mesures dans ce domaine et ne sont pas allés au-delà d'une simple déclaration d'intention sur la nécessité de protéger la mer. Il est donc urgent d'exercer, grâce à des programmes d'action, des pressions susceptibles de faire adopter des mesures visant à préserver l'intégrité de l'océan. La promotion de parcs marins est un exemple de ce genre de programmes.

Le passé peut être plein d'enseignements. Il y a un siècle, l'idée de préserver et de protéger certaines aires naturelles grandioses dans l'intérêt général était une idée pratiquement neuve. C'est ainsi que fut créé en 1872, «pour le bien et le profit de chacun», le Parc national de Yellowstone. Cette idée trouva immédiatement un écho favorable: des pays du monde entier suivirent l'exemple de Yellowstone et entreprirent de créer leurs propres parcs et réserves. Au cours des cent années qui se sont écoulées depuis lors, plus de 1200 parcs nationaux ont été créés dans presque tous les pays du monde et il ne paraît pas exagéré de dire que ces efforts quasi unanimes pour protéger et préserver certains des sites les plus beaux du monde ont fort contribué à éveiller la conscience écologique du public et la volonté de conserver la nature.

Les parcs nationaux restent en eux-mêmes des monuments de splendeur et, sans eux, les sociétés du monde entier en seraient appauvries. Toutefois, sans l'exemple de Yellowstone et sans l'éthique de conservation et de préservation des écosystèmes naturels auxquels le mouvement en faveur des parcs a donné naissance, il y a de fortes probabilités pour que la nature ait subi des dégâts beaucoup plus grands qu'ils ne l'ont été.

On reconnaît dans les milieux scientifiques la valeur transcendante de l'océan et des côtes océaniques, mais le spectacle des activités humaines amène à la constatation que le public en général est fort peu conscient des faits. Bien que nombre de savants et d'écologistes demandent depuis longtemps que l'on crée plus de parcs marins, que certains résultats positifs aient été remportés notamment au Japon, aux Etats-Unis et au Kenya et que des projets constructifs mûrissent lentement dans d'autres pays, l'idée ne s'est pas encore imposée complètement. Sans pouvoir offrir des paysages marins spectaculaires, il est en effet difficile de la faire accepter au public et, bien sûr, aux milieux dirigeants.

Nous espérons toutefois qu'un jour viendra où les parcs marins jouiront du même succès que les parcs terrestres à l'heure actuelle. D'ici là, il incombe aux organisations à vocation écologique d'encourager l'évolution déjà entamée et de faire triompher l'idée des parcs marins.

On prépare dans ce but une conférence internationale sur les parcs et les réserves marines, qui doit se tenir en mai 1975 à Tokyo. Il ressort de discussions qu'ont eues MM. Tsuyoshi Tamura et Harold Coolidge, tous deux des pionniers très écoutés dans le domaine de la conservation de la nature, que la conférence sera placée sous les auspices du Centre des parcs marins du Japon, du Service de protection de l'environnement du Japon, de l'Association nippone des parcs nationaux et de l'UICN. Formulons le vœu que cette réunion, ainsi que la conférence préliminaire qui doit se tenir en Iran l'année prochaine, permettront de faire progresser la cause des parcs marins.

Il ne faudrait pas, cependant, sous-estimer les difficultés qui nous attendent. En dépit des ressemblances et des parallélismes que l'on peut établir avec l'expérience acquise dans le domaine des parcs nationaux traditionnels, les parcs marins et les régions côtières posent des problèmes fort différents.

(suite en page 6)

Nos connaissances des écosystèmes marins sont fort limitées si on les compare avec l'ensemble des données accumulées sur les régions de terre ferme et les espèces terrestres. Malheureusement, l'opinion désuète selon laquelle les océans sont du patrimoine commun reste bien ancrée dans le public et il semble peu probable qu'elle soit abandonnée dans l'intérêt du progrès.

De même, le monde doit se défaire du mythe tenace selon lequel les mers constituent non seulement une source inépuisable de richesses (dont on peut disposer librement, bien sûr), mais aussi un vaste dépotoir dans lequel toutes les ordures et les eaux usées peuvent être déversées sans dommage. Il est maintenant établi qu'il ne s'agit que d'un mythe. La mer n'est ni inépuisable ni immunisée contre toutes les actions humaines. Malgré leur immensité, de vastes bancs de poissons ont été pratiquement anéantis et il n'est pas une goutte de la masse d'eau qui recouvre les trois quarts de la surface du globe qui ne soit contaminée par les substances toxiques déversées depuis vingt-cinq ans.

Si, en favorisant l'expansion des parcs marins, on peut contribuer à résoudre l'un ou l'autre des problèmes internationaux de la mer qui prennent aujourd'hui des dimensions terrifiantes, le défi lancé aux «conservationnistes» est clair.

Robert I. Standish

Activités du programme

Conférence à Bandoeng sur les directives écologiques

L'UICN organise la seconde conférence d'une série consacrée au thème général «Directives écologiques pour le développement économique». Cette conférence se déroulera du 28 au 31 mai prochain à l'Institut d'écologie de l'Université Padjadjaran de Bandoeng (Indonésie).

On prévoit que plus de cinquante cadres appartenant aux services gouvernementaux des pays du Sud-Est asiatique se joindront à des professeurs d'université, des écologistes et des planificateurs pour débattre de «l'emploi des directives écologiques dans le développement des régions de forêts tropicales du Sud-Est asiatique».

L'idée de formuler des directives écologiques pour le développement revient à la Commission d'aménagement de l'environnement de l'UICN, à la suite de la parution, en 1973, de l'ouvrage de Raymond F. Dasman, *Ecological Principles for Economic Development*. En effet, le développement rapide des régions tropicales du Sud-Est asiatique fait apparaître l'urgence d'introduire une dimension écologique dans les programmes de développement économique. En engageant les débats sur les principes écologiques, on espère que la conférence de Bandoeng, ainsi que celles de Caracas et de Téhéran en février et en octobre 1974, permettra d'aboutir à l'élaboration de directives.

Les débats auront pour base les communications que des experts indépendants rédigent actuellement sur les différents aspects du problème. L'organe de la planification du Gouvernement indonésien a exprimé, le premier, le vœu de réunir cette conférence. Celle-ci sera organisée conjointement avec une conférence de caractère strictement national qui réunira, du 3 au 5 juin au même endroit, environ cinquante cadres dirigeants, planificateurs et savants indonésiens.

Un comité organisateur indonésien, placé sous la direction de M. Otto Soemarwoto, est chargé de prendre les dispositions nécessaires sur le plan local. M. Soemarwoto est directeur de l'Institut d'écologie et est actuellement membre du Conseil exécutif de l'UICN.

Le financement de la conférence est assuré par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le *Swedish International Development Authority* (SIDA) et le Fonds mondial pour la nature (WWF).

On compte également obtenir le patronage de la FAO, du PNUD, de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (ECAFE) et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Le poème que nous publions ici a été composé par le Dr Oscar Forel à l'occasion de la petite cérémonie où il a annoncé qu'il faisait don du «Manoir» à l'UICN (voir Bulletin, vol. 5, N° 1, p. 2).

A l'Union internationale pour la conservation de la nature, Morges

Amis et défenseurs de la Nature
Vous êtes venus recevoir en cette heure
Et maintenir cette demeure
Pour vos luttes futures...
Construite
Dans un lointain passé
Garant d'une longue suite.
Puissent ces murs plus de sept fois centenaires
Vous protéger jusqu'à la nuit des temps
De la schizophrénie du présent.

La Tour de garde de ce Manoir
Vous permettra de prévoir
Les orages qui menacent l'avenir.
A l'horizon, ces montagnes aux silhouettes pures
Lient le ciel à la noble Nature;
Elles veillent jour et nuit
Loin des souillures
Loin des bruits
D'un siècle où le sourire des cieux
Pâlit devant un avenir odieux.
Puisse ce bleu Léman qui entoure cette terre
Rester un pur sanctuaire
Afin que les enfants de nos enfants
Ne franchissent pas un jour
Le point menaçant
Du non-retour.
A une époque où la technique est reine
Et fait sacrer les robots rois,
Vous ne ménagez pas vos peines
Pour mettre un terme au désarroi.
Votre ennemi puissant
Sort des techniques et des sciences
Dispose d'or et d'argent
Pour dispenser toutes les nuisances...
Vous avez relevé le gant, preux du futur,
Et l'avenir verra gagnants
Les Chevaliers de la Nature.

Le Manoir 1234.

Saint-Prex, le 17 octobre 1973.

Nouvel expert-conseil pour l'Afrique orientale

L'ancien directeur de l'Institut de recherches de Serengeti, en Tanzanie, M. Hugh Lamprey, a été engagé par l'UICN à titre d'expert-conseil pour assurer la mise en œuvre de toute une série de projets communs de l'UICN et du WWF en Afrique orientale. M. Lamprey est entré en fonction le 1^{er} janvier dernier.

Il aura pour tâche principale de préparer deux conférences importantes: l'une sur l'élaboration de directives écologiques applicables à la gestion des savanes, et l'autre relative à la coordination de la gestion des parcs nationaux.

De plus, il sera chargé d'assurer la liaison avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et de faciliter les contacts et la coordination entre l'UICN/WWF et les gouvernements de la région.

Achèvement du projet de l'outarde houbara

Le projet de recherche sur l'écologie et la biologie de la reproduction de l'outarde houbara, que l'UICN et le WWF entreprennent à l'instigation du CIPO, avait été abandonné il y a quelques mois, du fait de retards prolongés dans le financement promis par le cheik d'Abu Dhabi et de la reprise des hostilités dans la région.

En 1972, M. W. Newlands avait été désigné pour effectuer les recherches, et en août de la même année, il avait commencé son étude sur le terrain par un voyage au Pakistan où il avait obtenu les informations de base sur cet oiseau et les espèces apparentées.

Bien que son travail ait été interrompu prématurément, M. Newlands avait réussi à rassembler des renseignements utiles sur l'outarde, notamment une bibliographie détaillée, et avait recommandé en outre des mesures pour la conservation du tragopan et de l'antilope cervicapre.

Notes sur la conservation

Nomination de M. Nogueira-Neto à la tête du Secrétariat brésilien pour l'environnement

M. Nogueira-Neto, membre du Conseil exécutif de l'UICN et président de l'Association brésilienne pour la défense de la faune et de la flore, a été récemment nommé à la tête du Secrétariat pour l'environnement, organisme spécial créé par le cabinet présidentiel le 30 octobre 1973 et dépendant directement du ministre de l'Intérieur.

Le Secrétariat aura de vastes compétences en matière de pollution et de conservation des ressources naturelles. D'une manière générale, sa tâche consistera à coordonner les travaux des différentes organisations officielles qui s'occupent des questions de l'environnement et à venir en aide aux organisations non gouvernementales.

Personnalité notoire dans les milieux de la conservation de la nature, M. Nogueira-Neto est professeur de zoologie à l'Université de São Paulo et a publié de nombreuses communications ainsi qu'un ouvrage récent sur l'élevage des animaux sauvages, qui tend à faire autorité dans beaucoup de pays tropicaux.

Nouvelle liste des zones humides d'importance internationale situées en RFA

La République fédérale d'Allemagne annonce qu'elle a répertorié les zones humides d'importance internationale se trouvant sur son territoire. L'Institut fédéral pour la recherche botanique, la conservation de la nature et la planification du paysage (*Bundesanstalt für Vegetationskunde, Naturschutz und Landschaftspflege*), qui a travaillé à la préparation de cette liste, révèle que la République fédérale s'apprête ainsi à devenir partie à la Convention sur les zones humides d'importance internationale, conclue à Ramsar (Iran) en février 1971 (voir Bulletin, vol. 2, N° 19, p. 161, et Supplément spécial). En publiant cette liste, la République fédérale apporte également sa contribution à l'élaboration du Répertoire des zones humides d'importance internationale que l'UICN compile en coopération avec six organisations internationales.

Sur le territoire ouest-allemand compris entre la mer du Nord et les Alpes, cette nouvelle liste signale quarante zones humides présentant un intérêt du point de vue international en tant qu'habitats pour la sauvagine. La zone humide la plus vaste et la plus importante comprend la côte intertidale de la mer du Nord et le chapelet d'îles allant de la frontière hollandaise à la frontière danoise. Il s'agit de l'une des zones de sauvagine les plus riches d'Europe.

Parmi les autres zones retenues figurent plusieurs régions côtières de la Baltique, des spécimens de tourbières dans les terres basses de l'Allemagne du Nord-Ouest, certaines portions du Rhin et de la Ruhr, la partie occidentale du lac de Constance ainsi que quelques lacs naturels et artificiels du piémont bavarois.

Des réserves internationales pourraient être créées dans certaines régions frontalières, comme la mer des Wadden, que l'Allemagne partage avec le Danemark et les Pays-Bas, le golfe de Flensburg à la frontière avec le Danemark, la tourbière de Zwillbrocker Venn à la frontière des Pays-Bas, certaines portions du Rhin, là où il fait frontière avec la France, la partie

du lac de Constance délimitant l'Allemagne de la Suisse et les lacs artificiels construits sur l'Inn à la frontière autrichienne.

Certaines zones humides ont déjà le statut de réserves naturelles, alors que d'autres attendent encore de le recevoir. On espère que la plus grande partie des régions énumérées sera incluse dans le complexe de réserves où la chasse est interdite ou réglementée.

Projet de parc marin en République Dominicaine

La Fondation *Island Resources* a récemment terminé une série de recherches préliminaires sur la faune marine et terrestre qui habite le site choisi pour la création d'un nouveau parc national marin dans le sud-est de la République Dominicaine. Ce parc comprendrait l'île semi-aride de Saona, la Bahia Catalinita et toute la péninsule de Bayahive et de Boca de Yuma, et couvrirait une surface de quelque 750 km².

Plusieurs espèces rares et menacées ont été trouvées dans cette région, y compris des tortues vertes ou franches, des tortues à écailles, des lamantins des Caraïbes, des solénodons haïtiens, des flamants roses et des pigeons à couronne blanche.

M. Edward Towle, président de la Fondation, a fait part de l'intérêt grandissant que les gouvernements des Caraïbes vouent à la sauvegarde des ressources marines et à leur mise en valeur rationnelle. Il a également signalé qu'à la Barbade, à Antigua, à Barbuda et à la Guadeloupe des mesures avaient été prises pour créer des parcs marins et qu'un comité de la conservation marine avait été mandaté par les autorités des îles Vierges britanniques pour étudier la possibilité de créer des parcs ou des réserves marines dans certaines régions choisies.

Projets de conservation aux Nouvelles-Hébrides

Le Musée et Centre culturel de Port-Vila aux Nouvelles-Hébrides a soumis aux autorités du condominium trois projets de protection et de conservation de la nature: 1) affectation de l'atoll de Rowa à la recherche scientifique, 2) création d'une réserve naturelle autour du lac Duck à Rentapao, Efate, et 3) création d'un parc botanique et ornithologique à Malapoa près de Port-Vila.

Le résident français a mis à la disposition du Centre culturel un terrain d'environ trois hectares situé à Malapoa pour y créer ce parc. La proximité de Port-Vila confère à ce parc une valeur récréative, éducative et scientifique particulière et contribue à en faire un pôle d'attraction touristique.

Séminaire sur les plantes aquatiques vénéneuses

Un séminaire régional sur les espèces vénéneuses de la flore aquatique tropicale et subtropicale s'est tenu à la Nouvelle-Delhi, en Inde, du 12 au 17 décembre. Cette conférence était organisée conjointement par le Comité national sur la planification et la coordination en matière d'environnement et l'Académie des sciences de l'Inde, qui ont bénéficié également de la collaboration de l'UNESCO. Les sujets abordés au cours du séminaire étaient regroupés en cinq sections: portée des cas d'infestation et leur impact, problèmes écologiques particuliers, biologie et écologie, remèdes et possibilités d'utilisation.

Pour obtenir les recommandations formulées ainsi que les résumés des quelque 50 communications présentées au cours du séminaire, on peut écrire à l'adresse suivante: Dr. C. K. Varshney, Secretary, National Committee on Environmental Planning and Coordination, and Indian National MAB Research Committee, Technology Bhavan, New Mehrauli Road, New Delhi.

M. Varshney est membre de la Commission d'aménagement de l'environnement de l'UICN.

Publication provisoire d'un index des ouvrages relatifs à la faune sauvage

En collaboration avec d'autres institutions européennes de recherches sur la faune sauvage, le Centre suisse de documentation sur la faune sauvage (*Swiss Wildlife Information Service*) publiera bientôt un index par terme clé des études

traitant de la faune sauvage. Cet index donnera les termes clés d'environ 1000 publications parues en 1973 et susceptibles d'intéresser les spécialistes de la faune sauvage. Chaque publication contenant en moyenne cinq termes clés, l'index comptera en tout 5000 termes clés pour 1973 seulement.

Grâce à cet outil, les spécialistes faisant des recherches dans ce domaine pourront avoir une vue d'ensemble par sujet des dernières publications parues dans tous les pays.

Les organismes désireux de voir leurs publications figurer dans ce futur index devront faire parvenir les études parues au cours de 1973 et jusqu'au 1^{er} mars 1974 au *Swiss Wildlife Information Service, Birchstrasse 95, 8050 Zurich, Suisse.*

«Canberra II»

«Les sciences de l'environnement dans les pays en voie de développement et leurs possibilités d'application au développement économique», tel sera le thème principal du Symposium que le Comité scientifique sur les problèmes de l'environnement (SCOPE) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ) vont réunir à Nairobi du 11 au 23 février.

Cette réunion a été préparée et organisée par le professeur Mohamed Kassas, assisté de M. Hugh Southon (SCOPE), et fait suite au Symposium sur les sciences de l'environnement dans les pays en voie de développement qui a été réuni par SCOPE à Canberra, en août 1971, dans le cadre du 12^e Congrès scientifique de la région du Pacifique.

Au cours de la première semaine des travaux, des groupes de rédaction tenteront de définir les directions que la recherche devrait prendre, et d'élaborer des recommandations générales. La deuxième semaine sera consacrée aux discussions plénières.

Les résultats de ce Symposium fourniront la base de la Conférence «Founex II» sur les différentes stratégies envisageables du développement qui est prévue pour le mois de septembre à Nairobi.

La réserve de sauvagine de Wexford, Irlande

La réserve de sauvagine de Wexford sera inaugurée officiellement le 15 février à North Slob, dans le Wexford, en Irlande.

La région dite «Wexford Slob» sert de lieu de passage ou d'hivernage à un nombre considérable d'échassiers ainsi qu'à plusieurs espèces d'oies, et est le principal refuge hivernal des oies à front blanc.

La réserve s'étend sur environ 160 ha. et a été achetée par le *Department of Lands* (Service des forêts et de la faune) conjointement avec l'Association irlandaise de protection des oiseaux (*Irish Wildbird Conservancy*) et grâce à l'appui financier du WWF. Il s'agit de la première initiative prise par l'Irlande pour acheter et gérer des refuges de sauvagine d'intérêt national et international.

Etats-Unis:

Application de la loi sur les espèces menacées

Dans des déclarations récentes, M. Nathaniel P. Reed, secrétaire adjoint du Département de l'intérieur des Etats-Unis, a révélé qu'entre le 1^{er} juillet 1970 et le 1^{er} juillet 1973, ses services ont:

- ouvert des enquêtes sur l'importation illégale de 33 677 animaux, dont la plupart ont été confisqués;
- inculpé 7 compagnies d'aviation pour n'avoir pas respecté la loi régissant les importations d'animaux sauvages;
- instruit 541 cas de violation des dispositions du *Lacey Act* relatif aux espèces menacées.

Seuls quelques cas ont été rendus publics.

Réunion sur le projet alpin du MAB

Une première réunion patronnée par l'UNESCO (Programme sur l'homme et la biosphère) et consacrée à la coordination de la recherche sur la région alpine s'est déroulée du 4 au 8 décembre 1973 à l'Académie autrichienne des sciences. Les participants, au nombre de 30 environ, venaient de France, d'Italie, de la République fédérale d'Allemagne, de Suisse, de Yougoslavie, d'Autriche et de Hongrie.

Nouvelles du WWF

Le WWF lance une action pour sauver le tigre de Java

Le Fonds mondial pour la nature (WWF), en collaboration avec le Gouvernement indonésien, est en train de lancer une action visant à sauvegarder le tigre de Java. On estime à moins de 15 le nombre de spécimens survivants.

La sous-espèce de Java est l'une des huit sortes de tigres existantes. Auparavant, on trouvait le tigre de Java sur tout le territoire de l'île, mais la perte de son habitat et la chasse effrénée qui lui a été faite, de même qu'aux animaux dont il se nourrit, l'ont conduit au bord de la disparition. Le tigre de Java est, parmi les tigres, l'un des plus petits par la taille; son pelage est généralement assez foncé, et les raies, relativement peu nombreuses, dégénèrent parfois en taches.

Des enquêtes récentes révèlent qu'un petit nombre d'entre eux vivent encore dans la région de la réserve de Meru Betiri, à l'extrémité est de Java. Un plan a été établi visant à intensifier la protection qui leur est accordée en augmentant le nombre des gardes et en fournissant à ceux-ci des véhicules et un équipement qui leur permettront de lutter contre les braconniers. Un biologiste sera chargé d'évaluer le nombre de félins survivants ainsi que les populations des autres espèces animales et d'étudier l'écologie et le mode de vie du tigre, afin d'élaborer des mesures de conservation à plus long terme.

Ce projet, visant à sauvegarder le tigre de Java, s'inscrit dans une campagne internationale lancée par le WWF qui a pour but de sauver le tigre. Il y a une année, S.A.R. le Prince des Pays-Bas, président du Fonds mondial pour la nature, a créé à cette fin un fonds destiné à récolter un million de dollars. Déjà plus de la moitié de cette somme a été recueillie.

Appel du WWF et de l'UICN aux commerçants de fourrures

L'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) et le Fonds mondial pour la nature (WWF) ont récemment fait appel aux marchands de fourrures auxquels ils demandent d'appliquer immédiatement les articles de la Convention de Washington concernant la protection des animaux sauvages à fourrure.

Dans un communiqué, ces deux organisations ont déclaré: «La Convention sur le commerce international des espèces menacées de la faune et de la flore sauvages a été conclue dans le courant de l'année, à Washington, par des représentants de quelque 80 pays. Selon cette Convention, le commerce des peaux des espèces suivantes est interdit: guépard, léopard, panthère des neiges, panthère nébuleuse, tigre, jaguar, ocelot, loutre géante, loutre de la Plata, plus quelques autres, également menacées.

» Il est évident qu'un certain temps s'écoulera avant que cette Convention n'entre en vigueur. Cependant, des mesures urgentes sont nécessaires si l'on veut protéger les espèces en danger. Le WWF et l'UICN demandent donc instamment aux marchands de fourrures d'accepter dès maintenant les dispositions de cette Convention et de ne plus faire le commerce des fourrures mentionnées.

» Le WWF et l'UICN demandent également au public de s'abstenir d'acheter ces fourrures.

» En accord avec le WWF et l'UICN, la Fédération internationale pour le commerce des fourrures a accepté de s'adresser à ses membres dans 23 pays pour leur demander d'agir comme si la Convention était déjà en vigueur. Les groupes nationaux de la Fédération offriront leur concours aux services des douanes et aux autres autorités concernées pour l'identification des fourrures.»

BULLETIN UICN

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier de l'Unesco.

Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le bulletin sont priées d'écrire à la rédaction.